

APPEL A PROJETS 2021

Nutrition et comportement alimentaire
des personnes fragiles

CAHIER DES CHARGES

L'Institut Nutrition

L'Institut Nutrition est la fondation d'entreprise Restalliance depuis février 2020.

Sa mission : **Innover pour le plaisir et la santé des personnes fragiles, aujourd'hui et demain.**

Les travaux de l'Institut Nutrition ont vocation à observer et produire de nouvelles connaissances sur le comportement alimentaire des personnes fragiles et expérimenter des solutions innovantes pour les intégrer dans nos métiers.

L'Institut Nutrition est doté d'un conseil scientifique, composé de personnalités inspirantes issues du monde scientifique, qui garantissent l'indépendance et le sérieux des travaux de l'Institut Nutrition. Tous les détails sur www.institut-nutrition.fr.

Son engagement se traduit autour de 3 activités centrales :

- **Soutenir la recherche et produire des connaissances scientifiques** sur le comportement alimentaire des personnes fragiles,
- **Expérimenter des solutions sur le terrain** pour recréer les conditions du plaisir alimentaire au service de la santé,
- **Anticiper les évolutions sociétales** qui vont impacter les envies de nos convives et dessiner les solutions du futur pour y répondre.

Objectif de l'appel à projet

L'appel à projets de l'Institut Nutrition a pour ambition d'aider à la réalisation d'un projet original de recherche-action portant sur la nutrition et le comportement alimentaire, en établissement hospitalier court et moyen séjour (SSR, MCO), en établissement médico-social (handicap, personnes âgées) et résidences services ou à domicile.

Il vise à soutenir le développement d'une solution ou d'une stratégie innovante pour promouvoir une alimentation favorisant le plaisir et la santé.

Le projet devra obligatoirement inclure une évaluation de l'impact de la solution développée et déployée sur le terrain et devra expliciter son potentiel d'essaimage.

Ce prix est ouvert aux disciplines Sciences de la Vie et de la Santé ainsi qu'aux Sciences Humaines et Sociales.

Pourquoi cet appel à projet pour le Prix de l'Institut Nutrition

L'Institut Nutrition souhaite favoriser la recherche sur les comportements alimentaires en soutenant financièrement des projets de recherche action par l'attribution **du Prix de l'Institut Nutrition d'un montant de 10 000 €.**

Par ce prix, l'Institut Nutrition souhaite aider les initiatives favorisant l'émergence de nouvelles données et connaissances, validées scientifiquement.

L'Institut Nutrition porte aussi fortement l'intention de **décloisonner les savoirs**. Ainsi, à travers ce prix, nous encourageons la collaboration d'équipes multidisciplinaires et mixtes (équipe de cuisine, infirmier, diététicien, personnel de service, chef, scientifique, clinicien, spécialiste de sciences humaines etc.). Les partenariats entre des équipes clinique et recherche sont encouragés ; il est particulièrement souhaitable pour les structures ne disposant pas de compétences spécifiques en matière de méthodologie de projets scientifiques et d'analyse de données.

Conditions d'éligibilité

Cet appel à projets s'adresse aux organismes publics ou privés à but non lucratif, aux instituts et centres de recherche, aux startups du secteur agro-alimentaire ou porteuses de solutions innovantes, œuvrant dans les domaines de l'alimentation au sens large du terme.

Les projets pourront être mono ou multipartenaires. Un partenariat avec une équipe de recherche, est fortement encouragé afin d'avoir une bonne capacité d'évaluation et une autonomie dans l'analyse et la rédaction des conclusions du projet.

Dans le cas de projets multipartenaires, les organismes participant au projet déposeront un seul dossier et désigneront un coordonnateur de projet unique ainsi qu'un seul organisme gestionnaire des fonds. Il sera responsable de la mise en place des modalités opérationnelles de réalisation du projet, de la production des documents requis et de la communication des résultats.

Le projet de recherche doit être de nature **Recherche-Action**, avec une phase **terrain obligatoire**.

Le projet devra obligatoirement évaluer l'impact de l'action développée.

Une communication scientifique des résultats est aussi obligatoire (poster, intervention dans les symposiums ou colloques...) et à détailler dans le dossier de candidature.

Modalités de candidature

Dossier de candidature composé d'un fichier Word, téléchargeable sur le site.
Il sera à envoyer dûment complété à l'adresse prix2021@institut-nutrition.fr

Avant la date de clôture : 30 juin 2021, minuit.

Optionnel : Vous pensez que l'Institut Nutrition serait le partenaire idéal pour financer votre projet ? Dites-le-nous en vidéo !

Format : Une vidéo originale de 2min 30 maximum de présentation du projet. Filmé en format horizontal, format mp4.

Quand ? A envoyer par un lien WeTransfer dans votre dossier de candidature.

Le cas échéant, merci de consentir et de joindre l'autorisation d'enregistrement et d'utilisation de visuels et sonores présente à la fin du dossier de candidature.

Produits attendus

Rapport d'activité à mi-parcours : présentation de l'avancement du projet.

Rapport final : bilan des travaux sous un format publiable, contexte, matériel et méthodes, discussion et conclusion. Le rapport final comprendra aussi un plan d'essaimage où vous présenterez les outils et la méthode que vous imaginez pour transmettre et inspirer d'autres équipes.

Une communication scientifique écrite ou orale sous 2 ans.

Modalités d'évaluation

Seuls les dossiers respectant les consignes seront retenus.

Le jury du Prix de l'Institut Nutrition est composé d'experts indépendants, scientifiques ou académiques, de chefs cuisiniers et porteurs de projets start up. Il examinera les dossiers de façon libre et indépendante et désignera le lauréat.

Critères de sélection

Excellence scientifique :

- Pertinence du projet par rapport à la thématique et à l'état de l'art
- Caractère innovant
- Méthode d'évaluation retenue
- Présence d'une équipe de recherche ou équipe multidisciplinaire

Diffusion :

- Plan de communication
- Potentiel d'essaimage du projet

Faisabilité :

- Cohérence du plan de travail
- Autonomie du porteur de projet quant à la rédaction du livrable final
- Adéquation des ressources humaines et financières

Financement

Type de financement : subvention.

Montant : 10 000 €.

Versement : 33% au démarrage, 33% lors d'un compte-rendu intermédiaire, 33% lors du rapport final.

Le versement de la subvention sera conditionné à la réception de l'avis favorable du comité éthique, si applicable.

Durée

Les projets auront une durée maximale de 24 mois (délai maximal de remise des livrables à compter de la date d'engagement juridique).

Calendrier

- Diffusion du cahier des charges : 15 avril 2021.
- Réception des dossiers / date limite de candidature : 30 juin 2021, minuit.
- Examen des candidatures par le jury : du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 2021.
- Sélection du projet lauréat avec le conseil scientifique de l'IN : 15 septembre 2021.
- Interview du lauréat : entre octobre et novembre 2021.
- Remise du prix lors des Rencontres de l'Institut Nutrition : fin novembre 2021.

Conditions contractuelles

Contractualisation sous la forme d'une convention signée par l'Institut Nutrition et le candidat sélectionné.

Par l'envoi de la vidéo, je consens à son éventuelle utilisation de la vidéo par l'Institut Nutrition et je donne mon accord pour exploitation des images par l'Institut Nutrition.

Contact

prix2021@institut-nutrition.fr